



CAPD formation continue – mardi 9 octobre 2012

Pour commencer, nous souhaitons souligner les points positifs de cette année, et il y en a plusieurs :

- il a été tenu compte des remarques de l'an passé sur la publication tardive du plan de formation, et le calendrier de cette année scolaire est idéal (ou presque)
- de même, quasiment toutes les dates des stages sont fixées, ce qui permet de ne pas être confronté au même problème que l'année dernière, où des stages « fantômes » (sans dates ni lieux) avaient attiré très peu de candidats
- nous sommes satisfaits de constater qu'il n'y a pas cette année de stages d'une semaine s'adressant à deux collègues d'une même école partant chacun leur tour, ce système artificiel de formation continue devant selon nous rester exceptionnel
- nous insistions chaque année sur le fait que de plus en plus de stages étaient programmés hors temps scolaire, et avons la satisfaction cette année de constater que ce n'est plus le cas (à l'exception des stages Comenius, bien entendu).
- Enfin, il y a eu en fin d'année scolaire une réunion avec les représentants des personnels pour faire à la fois le bilan du plan de formation 2011-2012 et discuter de celui à venir, ce qui correspondait aux demandes des élus du personnel lors de cette même CAPD il y a un an. Nous regrettons toutefois qu'une simple erreur d'adressage dans les services n'ait pas permis au représentant SNUipp d'être informé (et donc présent)...

L'administration a donc été à l'écoute sur un certain nombre de points, et c'est tant mieux. Cela prouve, s'il en était besoin, qu'il y a donc tout à gagner à s'écouter, se concerter, bref à faire un réel travail paritaire. Il faudra s'en inspirer pour tous les autres sujets que nous avons à traiter en CAPD, et particulièrement pour le mouvement des personnels, sujet à propos duquel l'expertise des élus du personnel nous semble incontournable si on veut que cela fonctionne !

Ceci étant dit, vous vous doutez bien que nous ne sommes néanmoins pas entièrement satisfaits... Il reste des points à améliorer. Deux d'entre eux sont liés à l'informatique et doivent être réglés au plus vite. Il ne faudra ni nous dire que « c'est la faute à l'informatique » ni que c'est « celle à Voltaire »...

- Le premier concerne les documents de travail fournis par les services. L'an passé, nous avons débuter la commission en vous remerciant pour les documents fournis... Les bonnes choses ont une fin, comme le dit l'expression populaire, et cette année, le moins qu'on puisse dire est qu'on ne nous a pas facilité la tâche. Il est indispensable d'avoir la liste récapitulative de tous les enseignants ayant candidaté à des stages, indiquant le nombre de vœux émis. Ou alors, il faut a minima nous transmettre des fichiers Excel nous permettant de trier les données. Cela nous évitera des heures de travail stériles. Nous ne comprenons d'ailleurs toujours pas pourquoi les documents PDF que nous recevons sont des documents visiblement scannés ?! L'outil informatique est devenu indispensable, mais il semble que cet outil ne fonctionne pas dans les services de la division des personnels premier degré de la DSDEN de la Savoie...
- Le deuxième point est lui aussi lié à l'utilisation de l'outil informatique. Il s'agit du logiciel GAIA. Madame la Secrétaire Générale avait indiqué l'an passé qu'on ne pouvait déroger à cet outil, et qu'il fallait un temps d'adaptation. Son utilisation est loin d'être simple ! On peut souligner ici le travail de la CPC d'Aix les Bains, qui a élaboré un tutoriel de saisie sur GAIA, qui a circulé dans les circonscriptions. Sans cette aide, il était à peu près impossible d'y arriver. Ce logiciel n'est pas adapté, ou mal conçu, illisible. C'est une perte de temps indéniable. Plusieurs collègues n'ont jamais reçu le fameux code à 5 chiffres, bref, à nouveau, tout semble fait pour nous compliquer la tâche.

Il reste également des éléments négatifs liés au plan de formation lui-même :

- Les seuls stages dignes de ce nom sont les stages de 15 jours, étroitement corrélés aux besoins

en supports de stages pour les étudiants de master2. C'est un vrai problème. Les stages devraient répondre aux besoins en formation des enseignants ! Il faudrait doubler voire tripler le nombre de places à ces stages. C'est le cas notamment du stage maternelle. Il y a deux ans, le SNUipp dénonçait l'indigence des plans de formation, et soulignait que les enseignants des maternelle étaient les oubliés des PDF... Que la maternelle soit parmi les priorités en formation 2012-2013 n'est que justice, mais le nombre de places est dérisoire.

- Malgré quelques efforts, le plan de formation s'appauvrit considérablement d'année en année. Le fait que les animations pédagogiques en fassent partie depuis l'an passé est le comble. Il ne s'agit que d'une pitoyable tentative de gonfler artificiellement l'offre de formation pour faire croire au bout du compte que chaque enseignant bénéficie bien des 36 semaines de formation continue auxquelles il a droit. C'est regrettable.
- Enfin, reste toujours le problème du remplacement : nous savons que des stages risquent d'être compromis faute de TRB, la situation du département étant particulièrement tendue cette année, et ce depuis la rentrée. Quoi qu'on en dise, le manque de moyens dans l'Éducation a des répercussions sur tous les aspects du métier d'enseignant. Quant au remplacement M2, il pose toujours question. Ce sera a priori la dernière année que le dispositif existera sous cette forme, il n'en reste pas moins qu'il faudrait faire en sorte que ça se passe au mieux. L'an dernier, Madame l'IEN adjointe admettait que la première année de mise en place des stages M2 avait essuyé quelques plâtres. Des conséquences en avaient été tirées pour l'année scolaire 2011-2012 : collègues mieux informés, charte rédigée en amont par le DA et l'IUFM, cosignée par les formateurs... Mais ce n'est pas quelques lignes qui vont régler les vraies difficultés que rencontrent ces étudiants ; Les conditions de leur année de master et les conditions de leur stage sont éprouvantes, et il y a eu de graves incidents l'an passé, mettant la santé de ces jeunes en danger. Qu'est-il prévu cette année pour faire face à cela ?

Nous aurons d'autres remarques ou questions plus précises, que nous ferons au fur et à mesure de notre travail.

Enfin, nous profitons de cette CAPD pour intervenir sur le problème du remplacement, déjà évoqué plus haut : nous avons appris qu'au moins une collègue n'avait pu partir en stage direction cette année, faute de remplaçant. C'est inadmissible. Une solution a-t-elle été trouvée ?